



PLAN D'ACTION 2022-2024 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LE 25 JUILLET 2022 ET RÉVISÉ
LE 24 JUILLET 2023**

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE.....	3
MOT DE SYLVIE TURGEON, CONSEILLÈRE MUNICIPALE	4
PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ.....	5
ADMINISTRATION MUNICIPALE	6
PERSONNE HANDICAPÉE.....	7
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.....	7
QUELQUES DONNÉES CHOCS.....	7
CADRE LÉGAL.....	8
LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE	8
OBLIGATIONS MUNICIPALES.....	8
COMITÉ DE TRAVAIL INTERNE.....	9
CONSULTATIONS DES ORGANISMES DU MILIEU	9
MÉCANISMES DE SUIVI	10
SECTEUR D'ACTIVITÉ 1 - ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS.....	11
SECTEUR D'ACTIVITÉ 2 - HABITATION.....	12
SECTEUR D'ACTIVITÉ 3 - INFORMATION ET COMMUNICATION	12
SECTEUR D'ACTIVITÉ 4 - TRANSPORT ET MOBILITÉ.....	13
SECTEUR D'ACTIVITÉ 5 - SPORT, LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	14
SECTEUR D'ACTIVITÉ 6 - SÉCURITÉ	15

SECTEUR D'ACTIVITÉ 7 - L'ÉQUIPE MUNICIPALE 16

SECTEUR D'ACTIVITÉ 8 - INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE..... 17

Membres du comité de travail 18

LISTE DES ACRONYMES..... 19

 Politiques, plans d'action et autres..... 19

BOTTIN DES ORGANISMES ⁽¹⁰⁾ 20

 Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs Abitibi-Témiscamingue..... 20

 Association de la fibromyalgie de l'Abitibi-Témiscamingue..... 20

 Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda) inc. 20

 Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue 21

 Centre de jour Les Intrépides (Le) 21

 Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue 21

 Pilier (Le), l'Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue (PATCAT)..... 21

 Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT)..... 22

 Ressource pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec..... 22

 Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue..... 22

RÉFÉRENCES..... 23

MOT DE LA MAIRESSE

Les municipalités jouent un rôle de premier plan afin de favoriser la qualité de vie et la sécurité de leurs citoyennes et citoyens. Pour le conseil municipal et les employés de la Ville de Rouyn-Noranda, les valeurs d'inclusion et d'accessibilité universelle sont fondamentales. *Le Plan d'action 2022-2024 à l'égard des personnes handicapées* vient réaffirmer notre volonté de mettre en œuvre les moyens et de réaliser des actions concrètes qui favoriseront l'intégration et la participation sociale des personnes handicapées, tout en limitant les obstacles qu'elles peuvent rencontrer.

Ce projet représente notre vision d'une société inclusive, d'une société où l'égalité et le respect émanent pour le bien de tous. Par ses axes d'intervention, ce Plan touchera autant l'accessibilité physique aux édifices et espaces publics qu'aux activités sportives, de loisirs et culturelles. Il guidera aussi nos actions en lien avec le transport et la sécurité civile. Également, il était primordial d'y inclure des actions qui viseraient à sensibiliser les acteurs aux réalités des personnes handicapées et de s'assurer qu'elles occupent leur place parmi nos employés ainsi que sur nos comités de travail.

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant travaillé à la rédaction de ce plan d'action. En plus des directions municipales qui y ont participé, plusieurs organismes œuvrant auprès des personnes handicapées ont été consultés. Cette concertation a permis de mieux comprendre les enjeux de chacun afin de déposer un plan réaliste et porteur pour la Municipalité, mais également pour la communauté.



MOT DE SYLVIE TURGEON, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un handicap est une mission primordiale pour la Ville de Rouyn-Noranda, qui souhaite réduire les obstacles pour l'intégration de celles-ci. Une implication de tous, que ce soit du conseil municipal, des employés de la Ville ou des citoyens, est nécessaire. Par implication, on peut penser aux infrastructures qui doivent être ajustées à leurs besoins, mais aussi à de la sensibilisation qui doit être faite afin de faire tomber les tabous.

En tant que présidente du comité de la famille et des aînés et responsable du plan d'action municipal pour la participation sociale des personnes handicapées, il est clair que l'accessibilité universelle doit être une priorité pour des enjeux de santé et de sécurité. Avec la population qui est vieillissante, une qualité de vie doit être repensée à l'égard des personnes handicapées. Ce projet me tient à cœur et s'harmonise avec mon mandat en tant que membre du conseil d'administration d'Espace Muni, une organisation provinciale qui propose un accompagnement aux municipalités dans l'élaboration, la mise à jour, le suivi et l'évaluation de politiques publiques.

Mes remerciements vont aux personnes atteintes d'un handicap qui ont eu la générosité de partager leurs expériences personnelles afin de nous faire avancer dans l'élaboration d'un plan qui répondra à leurs besoins ainsi qu'à tous les organismes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action.

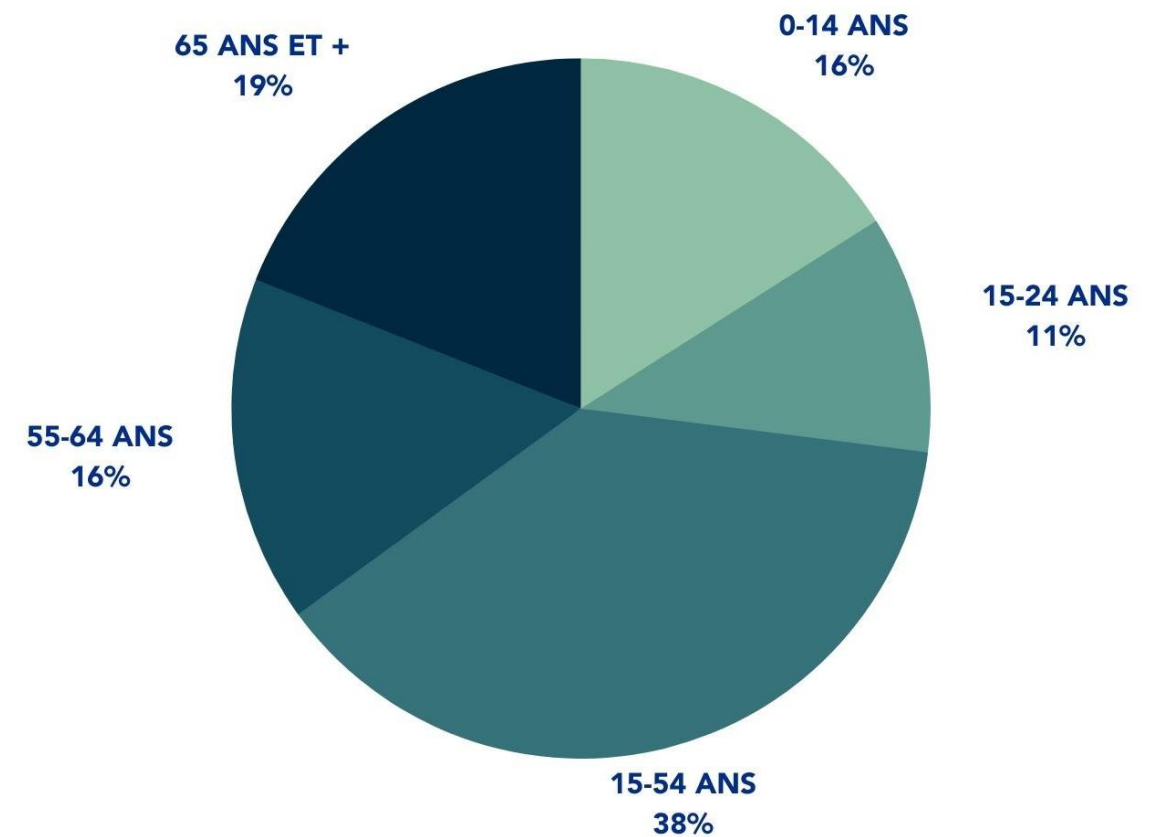


PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Rouyn-Noranda est une Ville-MRC qui s'étend sur un territoire de 6484 km² comprenant un noyau urbain ainsi que douze quartiers ruraux. La mairesse et douze conseillers municipaux élus par la population se rencontrent de façon hebdomadaire.

En 2020, la population totale de la ville de Rouyn-Noranda était de 43 115 habitants dont 36 021 personnes étaient âgées de 15 ans et plus. ⁽¹⁾ Il est important de souligner que la population ne cesse de croître. En effet, selon les perspectives démographiques, elle devrait atteindre 44 300 personnes en 2041. ⁽²⁾ Au même moment, 27 % de la population sera âgée de 65 ans et plus ⁽³⁾ dont environ 32,8 % vivront avec une incapacité. ⁽⁶⁾

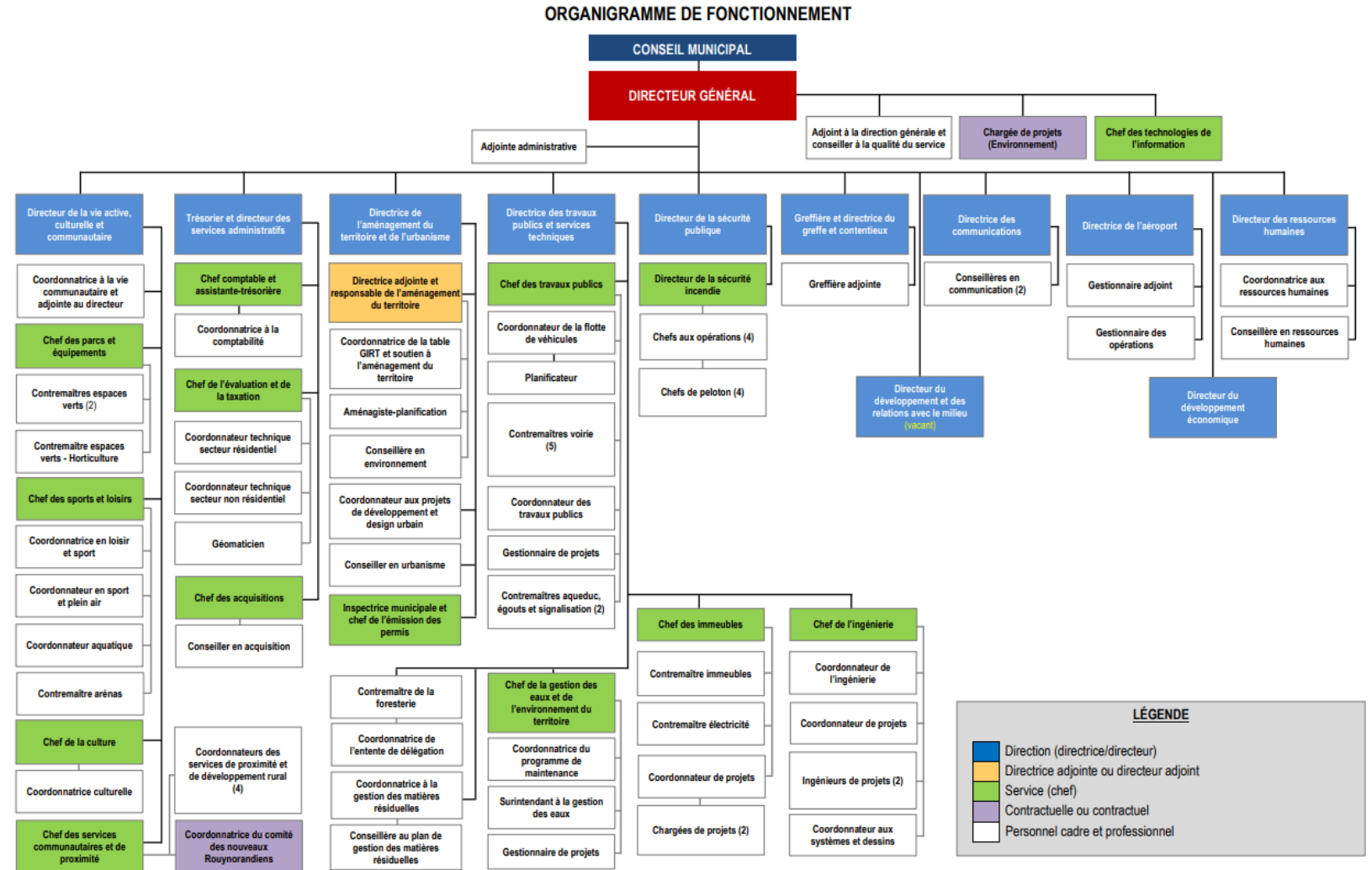
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE EN 2020



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Du point de vue de l'administration municipale, c'est plus de 500 employés à temps plein ou à temps partiel, répartis en dix directions, qui travaillent chaque jour à rendre plus accueillante et inclusive la municipalité.

- Direction générale;
- Vie active, culturelle et communautaire;
- Trésorerie et services administratifs;
- Aménagement du territoire et urbanisme;
- Travaux publics et services techniques;
- Sécurité publique;
- Greffe et contentieux;
- Communications;
- Aéroport;
- Ressources humaines.



PERSONNE HANDICAPÉE

Selon la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale⁴ (RLRQ, c. E-20.1, article 1. g), une personne handicapée est :

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne aînée.

En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.⁽⁵⁾

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Elle est définie comme le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.⁽⁷⁾

Plus concrètement, l'accessibilité universelle est un concept d'aménagement favorisant des environnements sans obstacle pour l'ensemble de la population et permettant d'atteindre le même résultat, que la personne vive avec une incapacité ou non.

Des environnements bâtis universellement accessibles favorisent la participation sociale des personnes vivant avec une incapacité.

Soucieuse de la qualité de vie de l'ensemble de sa population, la Ville de Rouyn-Noranda a intégré dans son Plan d'action MADA (Municipalité amie des aînés) un objectif qui consiste à l'élaboration d'une politique d'accessibilité universelle. Cet engagement envers la population démontre bien la volonté d'améliorer les pratiques en accessibilité.

QUELQUES DONNÉES CHOCS

Au Québec, une personne sur six âgée de 15 ans et plus a une incapacité, soit 1 053 350 Québécoises et Québécois. (environ 16,1 %)

Les incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité sont les plus courantes en 2017 parmi la population âgée de 15 ans et plus.

La prévalence de l'incapacité augmente avec l'âge. Il passe de 10,5 % chez les jeunes de 15 à 34 ans à 32,8 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

CADRE LÉGAL

LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

La loi repose sur trois assises importantes :

1. Une **implication accrue** de tous et de toutes pour favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées au même titre que leurs concitoyens et concitoyennes :
 - a) ministères et leurs réseaux; b) **municipalités**; c) organismes publics et privés.
2. Des **responsabilités** importantes pour les partenaires en ce qui concerne les personnes handicapées et leur famille, par exemple :
 - produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées;
 - préparer un plan de développement en matière de transport;
 - privilégier un approvisionnement en biens et services accessibles.
3. Un **Office** avec des devoirs et des pouvoirs incluant un véritable rôle transversal de vigie, ce qui lui permet de :
 - conseiller le ministre, le gouvernement et les partenaires publics ou privés;
 - s'assurer que la société progresse dans l'amélioration des possibilités offertes aux personnes handicapées en ce qui a trait à leur intégration sociale. ⁽⁸⁾

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. ⁽⁹⁾

COMITÉ DE TRAVAIL INTERNE

En 2021, le comité sur la qualité des services de la Ville de Rouyn-Noranda a émis la recommandation de transférer le dossier du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées à la Direction de la vie active, culturelle et communautaire qui est également responsable de la Politique de la famille et des aînés. En effet, plusieurs similitudes ou liens entre ces deux dossiers justifiaient cette proposition.

À la suite du transfert du mandat dans l'organisation, il a y a eu la formation d'un comité interne de travail dans lequel une majorité des services ou directions municipaux est représentée afin que ceux-ci s'approprient le dossier et en deviennent porteurs. Ainsi, chacun des participants au comité deviendrait la référence dans son milieu en matière d'accessibilité et de lutte aux inégalités.

Comme demandé par l'Office des personnes handicapées du Québec, le comité a pris soin d'identifier les obstacles, de planifier des mesures pour contrer ces obstacles et de faire le bilan de l'année 2021. À cet effet, pour chacune des mesures, les membres ont identifié un indicateur de réussite, un responsable des actions et un délai.

Le « Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées » a orienté ce plan d'action.

CONSULTATIONS DES ORGANISMES DU MILIEU

Au mois de novembre 2021, plusieurs organismes œuvrant auprès des personnes handicapées ont été sollicités afin d'entendre leurs préoccupations et leur présenter un projet de plan d'action. Plusieurs regroupements ont répondu à l'appel et ont été très enchantés de la démarche. Ces rencontres ont été excessivement bénéfiques pour mieux comprendre les grands enjeux, mais également pour créer un contact et éventuellement une plus grande collaboration entre les organismes et la Municipalité.

Liste des organismes ayant été consultés :

- Association pour l'intégration sociale Rouyn-Noranda inc. (AISRN)
- Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT)
- Ressource pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'A.-T. - Lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables

MÉCANISMES DE SUIVI

Une fois le Plan d'action adopté, il se veut maintenant un outil de travail pour l'ensemble des services et des directions de la Ville. Au cours de l'année, des rencontres de suivi seront effectuées, afin de mettre à jour périodiquement l'avancée des travaux accomplis et de s'assurer de sa réalisation. Les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées seront également sollicités au besoin et deviendront des partenaires importants dans la lutte aux inégalités afin d'assurer une plus grande participation sociale des personnes handicapées.

SECTEUR D'ACTIVITÉ 1 - ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
1.1 Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces publics	L'accessibilité de certains parcs et sentiers, du mobilier urbain et de certaines structures de jeu n'est pas adaptée aux personnes handicapées.	Élaborer un plan directeur des parcs et des espaces verts tenant compte des principes d'accessibilité universelle.	Adoption du plan directeur des parcs et espaces verts		●	●	Vie active, culturelle et communautaire Aménagement du territoire et urbanisme
		Débuter la mise en œuvre du plan directeur des parcs et des espaces verts.	Améliorations effectuées			●	Vie active, culturelle et communautaire Aménagement du territoire et urbanisme
1.2 Améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Certains bâtiments ne sont pas universellement accessibles (entrée, porte, ascenseur, comptoir d'accueil, etc.)	Effectuer un audit de tous les bâtiments municipaux permettant d'évaluer l'accessibilité afin d'établir des priorités d'action.	Rapport	●	●		Travaux publics et services techniques
		S'assurer que la réfection des bâtiments tient compte de l'ensemble des améliorations à apporter pour rendre le bâtiment accessible.	Améliorations apportées lors des rénovations		●	●	Travaux publics et services techniques
1.3 Améliorer l'accessibilité aux espaces de stationnement pour personnes handicapées	Plusieurs obstacles naturels et physiques sont présents entre l'espace de stationnement et les lieux publics.	Assurer la continuité d'un contrat de déneigement des stationnements pour personnes handicapées.	Nombre d'espaces déneigés	●	●	●	Travaux publics et services techniques
		Effectuer une analyse de l'accès au trottoir à partir des espaces de stationnement et des parcomètres (parcours sans obstacle).	Rapport d'analyse		●	●	Aménagement du territoire et urbanisme Sécurité publique Travaux publics et services techniques
		Installer des mécanismes de paiement électronique à distance pour les stationnements pour personnes handicapées.	Nombre de parcomètres installés				●
	L'accès aux bâtiments municipaux est parfois difficile.	Vérifier si des stationnements pour personnes handicapées sont présents devant tous les édifices municipaux.	État de la situation	●			Travaux publics et services techniques Aménagement du territoire et urbanisme
		Ajouter des espaces de stationnements devant les bâtiments municipaux selon les besoins.	Travaux effectués et projets à venir		●	●	Travaux publics et services techniques Service incendie et sécurité civile

SECTEUR D'ACTIVITÉ 2 - HABITATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
2.1 Améliorer l'offre de logements et de bâtiments adaptés sur le territoire.	L'offre de logement pour les personnes en situation de handicap est peu nombreuse.	Collaborer avec les organismes et les entrepreneurs qui souhaitent améliorer l'offre de logements adaptés.	Augmentation de l'offre sur le territoire.	●	●	●	Aménagement du territoire et urbanisme
	Les principes d'accessibilité universelle sont souvent méconnus.	Partager des outils de communication afin de sensibiliser les citoyens, commerçants et entrepreneurs sur les obstacles que rencontrent les personnes handicapées.	Chaque personne demandant un permis de construction ou de rénovation pour un commerce ou organisme public recevra le dépliant explicatif.			●	Émission des permis Communications

SECTEUR D'ACTIVITÉ 3 - INFORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
3.1 Augmenter la représentation des personnes handicapées dans les documents officiels.	La représentation des personnes handicapées est peu présente dans les communications de la Ville.	Inclure des photos de personnes handicapées dans des documents officiels de la Ville.	Les nouveaux documents produits contiennent des photos de personnes handicapées.		●	●	Communications
3.2 Améliorer la communication des ressources, services et programmes pour personnes handicapées.	Il est parfois difficile de trouver les ressources, services ou programmes offerts aux citoyens vivants avec un handicap.	Créer une section sur le site Internet de la Ville permettant d'inscrire les services et les programmes accessibles.	Diffusion des ressources offertes et des programmes.		●		Communications Vie active, culturelle et communautaire
		Diffuser le bottin des organismes.	Le bottin des organismes a été intégré au Plan d'action 2022.	●			Vie active, culturelle et communautaire

SECTEUR D'ACTIVITÉ 4 - TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
4.1 Créer des environnements sécuritaires favorables aux déplacements des personnes à mobilité réduite en fonction du rapport d'optimisation sur le transport des personnes	Les personnes handicapées vivent des difficultés à se déplacer.	Valider la couverture du mobilier urbain en cohérence avec les déplacements des citoyens en vue d'aménager des aires de repos supplémentaires.	Évaluation de la couverture du mobilier urbain			●	Aménagement du territoire et urbanisme Vie active, culturelle et communautaire
		Évaluer la nécessité d'ajouter des signaux sonores aux intersections selon l'utilisation des passages piétons.	Analyse des besoins Analyse des coûts Guide d'installation			●	Travaux publics et services techniques Aménagement du territoire et urbanisme Comité sur transport des personnes Comité de circulation
		Analyser la durée des lumières aux passages piétons, afin de permettre une traverse sécuritaire pour tous.	État de la situation		●	●	Travaux publics et services techniques Comité de circulation (Guide de Piétons Québec et de Vélo-Québec)
4.2 Offrir un service de transport adapté répondant aux besoins.	Le transport adapté ne répond pas parfaitement aux besoins des personnes handicapées.	Actualiser le portrait du transport adapté sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda.	Dépôt du portrait au comité sur le transport des personnes		●	●	Vie active, culturelle et communautaire
		Brosser le portrait des bonnes pratiques d'autres services de transport adapté en province.	Répertoire des bonnes pratiques			●	Vie active, culturelle et communautaire

SECTEUR D'ACTIVITÉ 5 - SPORT, LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
5.1 Améliorer l'accessibilité aux camps de jour.	Les camps de jour municipaux ne sont pas accessibles à tout type de clientèle.	Produire un rapport d'évaluation des sites de camp de jour identifiant ceux pouvant accueillir des clientèles spécialisées.	Des sites de camp sont ciblés en fonction des besoins des enfants.	●			Vie active, culturelle et communautaire
5.2 Améliorer l'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour.	Méconnaissance du personnel face aux défis d'intervention avec certains enfants à besoins particuliers.	Établir un partenariat avec l'AISRN et l'ARLPHAT pour faciliter l'intégration de certaines clientèles.	Nombre d'enfants intégrés.		●		Vie active, culturelle et communautaire
		Offrir une formation spécifique sur les enfants à besoins particuliers.	Personnel formé	●	●	●	Vie active, culturelle et communautaire CISSAT, ARLPHAT
	L'outil utilisé pour l'évaluation des enfants à besoins particuliers est incomplet.	Mettre en place un outil d'évaluation efficace pour favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers.	L'outil d'évaluation est plus complet et favorise l'intégration.	●	●		Vie active, culturelle et communautaire
5.3 Favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers.	Certains enfants peuvent vivre du rejet en lien avec leurs différences.	Réaliser, sous forme de jeu, des ateliers de sensibilisation aux différents types d'incapacité que peuvent vivre d'autres jeunes dans les camps de jour.	Chaque camp de jour a inclus au moins une activité de sensibilisation dans sa programmation.	●	●	●	Vie active, culturelle et communautaire
5.4 Améliorer l'accessibilité aux activités sportives.	Difficulté pour les personnes en situation de handicap de prendre part à des activités sportives.	Acquérir des équipements sportifs adaptés.	Un budget est réservé chaque année pour faire l'acquisition de matériel adapté.	●	●	●	Vie active, culturelle et communautaire ARLPHAT
		Développer une programmation d'activités sportives adaptées en collaboration avec des organismes du milieu.	La municipalité a offert X heures d'activités sportives adaptées.			●	Vie active, culturelle et communautaire ARLPHAT
5.5 Améliorer l'accessibilité aux grands événements.	Certains grands événements ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.	Modifier le formulaire de la Politique de soutien aux organismes afin de sensibiliser et d'inciter les organisateurs d'événements à tenir compte de l'accessibilité universelle.	Des points supplémentaires sont accordés à ceux qui favoriseront l'accessibilité à leur événement.	●			Vie active, culturelle et communautaire

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
		Sensibiliser et encourager les organisateurs de festivals ou d'événements à offrir gratuitement les accès aux accompagnateurs possédant une carte Accompagnement loisir.	Les promoteurs d'événements connaissent l'existence de la carte Accompagnement loisir.		●		Vie active, culturelle et communautaire

SECTEUR D'ACTIVITÉ 6 - SÉCURITÉ							
OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
6.1 Améliorer la sécurité des personnes handicapées à l'intérieur des bâtiments municipaux.	Méconnaissance des techniques et des équipements facilitant l'évacuation par l'équipe municipale.	Procéder à l'élaboration d'un plan d'aide à l'évacuation d'urgence spécifiquement pour les personnes vulnérables.	Le nombre de bâtiments municipaux qui auront un plan d'évacuation d'urgence.	●	●		Sécurité publique
		Identifier et former les personnes responsables de l'évacuation dans les bâtiments municipaux.	Dans chaque bâtiment municipal, des personnes responsables de l'évacuation ont été formées.		●	●	Sécurité publique
6.2 Faire connaître le registre des personnes vulnérables de la Ville de Rouyn-Noranda.	Méconnaissance de l'existence du registre des personnes vulnérables ayant besoin d'assistance en situation d'urgence.	Promouvoir le registre auprès des organismes communautaires du territoire.	Augmentation du nombre de personnes inscrites au registre.	●	●	●	Communication Sécurité publique Vie active, culturelle et communautaire
6.3 Être un acteur dans la lutte aux inégalités et à la maltraitance des personnes vulnérables.	Plusieurs personnes en situation de handicap vivent de la maltraitance.	Sensibiliser et outiller, en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'A.-T., les employés municipaux ayant un lien direct avec la population en offrant de la formation.	Activité de sensibilisation réalisée			●	Sécurité publique Ressources humaines Partenaire : CISSAT

SECTEUR D'ACTIVITÉ 7 - L'ÉQUIPE MUNICIPALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
7.1 Sensibiliser les élus, les employés et la population aux réalités que peuvent vivre les personnes handicapées.	Méconnaissance de la réalité des personnes vivant avec un handicap.	Réaliser des activités de sensibilisation.	Partager la BD conçue par Espace MUNI aux élus municipaux. Partager les capsules vidéo conçues par Espace MUNI.	●			Vie active, culturelle et communautaire Communications
		Offrir une formation aux employés œuvrant au service à la clientèle permettant de mieux comprendre la différence.	OPHQ : mieux accueillir les personnes handicapées AQLPH (3 h) : Mieux comprendre la différence pour mieux agir.		●		Ressources humaines
7.2 Outiller, orienter et encadrer l'ensemble des services municipaux à l'importance d'un environnement bâti universellement accessible et à une approche inclusive.	Le concept d'accessibilité universelle n'est pas connu dans l'ensemble de la sphère municipale et les projets ne sont pas tous élaborés en fonction de ce principe.	Élaborer une politique d'accessibilité universelle.	Lancement de la politique d'accessibilité universelle.			●	Vie active, culturelle et communautaire
		Impliquer les directions et services municipaux dans la rédaction et les mises à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Les employés municipaux participent à l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action.	●	●	●	Vie active, culturelle et communautaire Tous les services
7.3 Informer et sensibiliser le personnel municipal sur les notions d'approvisionnement accessible.	Méconnaissance des notions entourant l'approvisionnement accessible par les membres du personnel.	Rechercher et diffuser des outils, des documents de références et des formations concernant l'approvisionnement accessible.	Diffusion des outils trouvés aux différents services municipaux.	●			Acquisitions Vie active, culturelle et communautaire

SECTEUR D'ACTIVITÉ 8 - INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES ET PARTENAIRES
				2022	2023	2024	
8.1 Favoriser l'accessibilité aux emplois municipaux.	Les personnes handicapées ont plus de difficultés à accéder au marché du travail.	Cibler certains postes où les critères pourraient être allégés afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.	Les critères de certains postes ont été revus pour favoriser l'embauche.	●			Ressources humaines
		Soutenir la scolarisation des personnes handicapées embauchées à la Ville de Rouyn-Noranda.	Assouplissement des critères d'admissibilité afin de soutenir la scolarisation des personnes handicapées.	●			Ressources humaines
		Sensibiliser et outiller les gestionnaires sur l'intégration et l'accompagnement d'une main-d'œuvre handicapée.	Activité de sensibilisation		●		Ressources humaines CISSAT
		Sensibiliser et outiller l'ensemble des employés sur l'intégration et l'accompagnement de collègues handicapés.	Activité de sensibilisation			●	Ressources humaines CISSAT
8.2 Augmenter la représentation des personnes handicapées au sein des comités municipaux.	Faible représentation des personnes handicapées sur les comités municipaux.	Accueillir un représentant des personnes handicapées au comité de la famille et des aînés.	Un membre représentant les personnes handicapées s'est joint au comité.	●			Vie active, culturelle et communautaire
		Promouvoir l'importance de l'implication citoyenne auprès des personnes en situation de handicap.	Des personnes en situation de handicap sont membres de comités municipaux.	●	●	●	Tous les services

Membres du comité de travail

Direction de la vie active, culturelle et communautaire

Anne-Marie Bergeron, coordonnatrice en loisirs et sport. Également, responsable du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Carl Bergeron, chef du service des sports et loisirs

Kim Hurtubise, coordonnatrice à la vie communautaire et adjointe au directeur

Olivier Thibodeau, chef du service des parcs et équipements

Candide Beauvais, cheffe des services communautaires et de proximité

Jean Mercier, directeur de la vie active, culturelle et communautaire

Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Christophe Baron-Morasse, conseiller en urbanisme

Direction des ressources humaines

Josée Thibodeau, coordonnatrice en ressources humaines

Direction des services administratifs

Christian Rivard, chef du service des acquisitions

Direction de la sécurité publique

Stéphane Royer, directeur de la sécurité incendie

Direction des travaux publics et services techniques

Daniel Tremblay, chef du service des immeubles

Réjean Lesage, chef du service des travaux publics

Charles Coutu, chef du service de l'ingénierie

LISTE DES ACRONYMES

Politiques, plans d'action et autres

OPHQ – Office des personnes handicapées du Québec

AQLPH – Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

PC – Politique culturelle

PSO – Politique de soutien aux organismes

VVS – Ville et villages en santé

ARLPHAT – Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue

AISRN – Association pour l'intégration sociale de Rouyn-Noranda

CISSSAT – Centre de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

SACAIS - Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

BOTTIN DES ORGANISMES ⁽¹⁰⁾

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs Abitibi-Témiscamingue

Case postale 583, Amos (Québec) J9T 3A1

Tél. : 819 917-5399

Courriel : aqepa.abitibi-temiscamingue@aqepa.org | Facebook : AQEPA Abitibi-Témiscamingue

Association d'entraide pour parents d'enfants ayant des problèmes auditifs.

Association de la fibromyalgie de l'Abitibi-Témiscamingue

380, avenue Richard, bureau 208, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L3

Tél. : 819 797-0874 | Téléc. : 819 797-8874

Web : www.af-at.com | Courriel : afat@cablevision.qc.ca | Facebook : fibromyalgieat

Groupe d'entraide pour les personnes atteintes de fibromyalgie. Information et sensibilisation.

Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda) inc.

1249, avenue Granada, Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1G8

Tél. : 819 797-9587 | Téléc. : 819 797-9553

Web : www.aisrn.com | Courriel : administration@aisrn.com | Facebook : Association pour l'intégration sociale de Rouyn-Noranda

Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées. Soutien et aide aux familles. Services de répit et de dépannage aux familles.

Association pour personnes handicapées visuelles de l’Abitibi-Témiscamingue

380, avenue Richard, bureau 230, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L3
Tél. : 819 762-2823, Sans frais : 1 844 762-2823
Courriel : aphvat@gmail.com

Aide et soutien en défense de droits aux personnes handicapées visuelles, accompagnement, écoute/soutien, activités sociales • Port d’attache au SACAIS

Centre de jour Les Intrépides (Le)

670, avenue Barrette, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6J9
Tél. : 819 762-7217 | Téléc. : 819 762-8403
Web : www.lesintrepides.ca | Courriel : info@lesintrepides.ca

Centre d’activités pour personnes handicapées physiques et intellectuelles. Intégration et soutien social.

Parrainage civique de l’Abitibi-Témiscamingue

330, rue Perreault Est, bureau 100, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6
Tél. : 819 762-3505 ou 819 762-4611 | Téléc. : 819 762-3508
Web : www.parrainage-at.ca | Courriel : parrainagecivique.pcat@gmail.com | Facebook : Parrainage civique de l’Abitibi-Témiscamingue

Parrainer les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique, les personnes autistes et les personnes âgées.

Pilier (Le), l’Association des traumatisés crâniens de l’Abitibi-Témiscamingue (PATCAT)

50, rue Perreault Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2T4
Tél. : 819 917-5487, poste 406 | Téléc. : 819 797-8313
Web : www.pilierat.qc.ca | Courriel : direction.pilieratcat@cablevision.qc.ca

Soutien psychosocial aux personnes ayant subi un traumatisme crânien. Intégration des personnes au sein de la communauté, briser l’isolement. Aide aux familles.

Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT)

330, rue Perreault Est, local 105, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6
Tél. : 819 762-8956 | Téléc. : 819 762-5776
Web : www.raphat.ca | Courriel : raphat@cablevision.qc.ca | Facebook : RAPHAT

Défense des droits et intérêts des personnes handicapées, soutien aux organismes, représentation auprès des différents organismes ou ministères dans tous les domaines. Port d'attache au SACAIS.

Ressource pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec

380, avenue Richard, bureau 203, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L3
Tél. : 819 762-8116 | Téléc. : 819 762-6848
Web : www.laressource.org | Courriel : rmailloux@laressource.org | Facebook : La-Ressource-pour-personnes-handicapées-ATNQ

Aide financière aux personnes handicapées de la région (équipement spécial, transport pour soins spécifiques, dépannage, répit, avances sur voyages), gestion du service régional d'interprétariat pour personnes sourdes et malentendantes.

Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue

324, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1P2
Tél. : 819 762-2700 | Téléc. : 819 762-2049
Courriel : autismeabitibi@outlook.com | Facebook : sa.at08

Information, aide et soutien aux parents de personnes ayant un trouble envahissant du développement.

RÉFÉRENCES

- (1) Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
- (2) Institut de la statistique du Québec, population projetée des MRC du Québec, scénario référence (A), 2016-2041, octobre 2019.
- (3) Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2041, 2021.
- (4) Office des personnes handicapées du Québec, Estimations de population avec incapacité en 2012 : région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, 2018.
- (5) Gouvernement du Québec, Office des personnes handicapées du Québec, <https://www.ophq.gouv.qc.ca/loi-et-politiques/loi-assurant-lexercice-des-droits-des-personnes-handicapees.html>
- (6) Gouvernement du Québec, Office des personnes handicapées du Québec https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Enquetes/Internes/V01_Portrait_incapacite_Qc_ECI2017.pdf
- (7) Définition développée en 2011 par : Groupe DÉFI Accessibilité (GDA) – Rapport de recherche pour les milieux associatifs de Montréal – Accessibilité universelle et designs contributifs (version 5.3), LANGEVIN, ROCQUE, CHALGHOUMI et GHORAYEB, Université de Montréal
- (8) Gouvernement du Québec, Office des personnes handicapées du Québec <https://www.ophq.gouv.qc.ca/loi-et-politiques/loi-assurant-lexercice-des-droits-des-personnes-handicapees.html>
- (9) Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, 2004, c. 31, a. 1.
- (10) CISSAT, Bottin des organismes communautaires, Abitibi-Témiscamingue, octobre 2020, https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/partage/COMMUNAUTAIRE/2020_BOTTIN-RESSOURCES.pdf